

EXTRAIT

DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL DE LAUSANNE

7e séance du mardi 23 novembre 2021Présidence de M. Nicola Di Giulio, président

Le Conseil communal de Lausanne

- vu la pétition de Mme Anita Messere et consorts (1347 sign.) : « Mise en zone piétonne du quartier de la Cité, on nous mène en bateau! »
- vu le rapport de la Commission permanente des pétitions ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

décide :

de renvoyer cette pétition à la Municipalité pour étude et communication, en vertu de l'article 73 litt. b) du Règlement du Conseil communal.

Ainsi délibéré en séance du Conseil communal de Lausanne le mardi vingt-trois novembre deux mille vingt et un.

Le président :

Le secrétaire :